

ÉCHÉANCE FIXÉE À LA FIN DES NÉGOS

Bientôt sur vos écrans : "Mars Rouge"

LES FAITS. Invité de BFM hier, j'ai évoqué l'idée d'un "Mars Rouge", un mois de mars sanglant pour les prix, consécutif à l'application des nouveaux tarifs 2023. La punch-line a fait mouche et tourne en boucle depuis. Totalem assumée...



Hausse des prix: vers "un mars rouge" ? - 04/01

Avec: Philippe Goetzmann, expert de la grande distribution et du retail. Frédéric Bianchi, journaliste BFM Business....
Voir plus

Le 04/01/2023 à 1:00 | Durée: 10:22

LES PLUS VUES

- Chômage, retraites: le gouvernement se lance dans une opération déminage
- Retraites: l'interview de Philippe Martinez (CGT) sur BFM TV
- L'ex-directeur général de la DGSE a été mis en examen en octobre pour complicité de...
- Thierry Marx (Umlh) demande à Bruno Le Maire "un prix fixe de l'énergie"
- Disparition d'Eric Forey: son compagnon espère que les nouveaux éléments vont "relancer..."
- La ville de Pantin va-t-elle vraiment s'appeler "Pantine" pendant un an?

Pour sûr, vous connaissez au moins de nom "Octobre Rouge", un brillant roman d'espionnage qui est même devenu un film à succès. Aujourd'hui, une autre histoire et qui ne sera hélas pas une fiction : Mars Rouge.

« Mars », car c'est classiquement à ce moment de l'année que sont appliqués en magasins les nouveaux tarifs, fraîchement négociés entre industriels et enseignes. Et « Rouge », car, côté inflation, ça va malheureusement saigner.

Des demandes de revalorisation inédites dans leur ampleur

Cette année, toutes les marques ou presque se sont présentées aux "négos" avec des demandes jamais vues dans leur ampleur. Jusqu'à... 40 %. Et même s'il y a évidemment

toujours une part d'exagération – pas illégitime d'ailleurs – dans les premières demandes, le principe même de l'inflation n'est pas contestable. Matières premières, coûts énergétiques pour la découpe, la cuisson ou l'emballage, frais de personnel, transport, etc. : aucun poste n'est épargné. Et comme les enseignes se sont engagées la main

sur le cœur devant la Ministre Olivia Grégoire à accepter l'inflation énergétique, au moins pour les PME, l'inflation sera en bout de course terrible pour les consommateurs. Oui "terrible". **Dans le même temps, les enseignes elles-mêmes voient leurs propres coûts s'envoler. Et ne pourront donc pas (ou si peu) être un amortisseur d'inflation.**



Sans compter – cerise sur un gâteau déjà indigeste – la proposition de loi du député Frédéric Descroizaille qui, pour faire simple, vise à rendre automatique l'application des nouveaux tarifs même en l'absence d'accord (on croit rêver..)

En 2022, l'inflation a été lissée sur 9 mois. Pas en 2023. C'est toute la différence

Voilà pourquoi Mars sera rouge. Voilà aussi pourquoi la vraie question n'est finalement pas de savoir si les distributeurs vont accepter ou pas les hausses. A vrai dire, ils n'ont pas le choix car les arrêts de livraison se multiplieront aussitôt. **La vraie question, la seule, c'est la réaction des clients en rayon.** L'an dernier, avec une inflation de 15 % mais lissée sur 9 mois, la descente en gamme a été observée quasi immédiatement. L'arbitrage au profit de Lidl et Leclerc aussi. A compter de mars, ça sera donc pareil. Mais en bien plus rapide. Car l'inflation prendra tout simplement la forme d'un mur.

Olivier Dauvers

VIGIE GRANDE CONSO

Tous les mois,
l'analyse sans concession
du retail et de la consommation

Infos : caroline.bazin@editionsdauvers.fr